



LA VILLE D'ALBI
PRÉSENTE LE

CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

BALCONS-POTAGERS
COMMERCES

INSCRIVEZ-VOUS !
DU 29 AVRIL AU 24 MAI

2024



CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

BALCONS-POTAGERS-COMMERCES
2024

Le concours des maisons et jardins fleuris est placé sous le signe des fleurs, de la végétalisation et de la qualité du cadre de vie. Il a pour objectif principal de favoriser le fleurissement de la ville d'Albi. En participant à ce concours annuel, vous devenez un acteur du fleurissement de notre ville et de son embellissement.

5 CATÉGORIES VOUS SONT PROPOSÉES :

- Jardin fleuri*
- Jardin potager*
- Balcon, mur, façade
- Terrasse et devant de porte
- Commerce

*** Visible ou non visible de la rue : lorsque le jardin ou le potager n'est pas visible de la rue, le participant s'engage à accueillir le jury sur rendez-vous exclusivement le mardi 11 et le mercredi 12 juin entre 8h30 et 17h.**

Contact : secretariat.communication@mairie-albi.fr ou 05 63 49 10 38.

Une même adresse de fleurissement pourra concourir à plusieurs catégories.

Toute personne inscrite au concours pourra assister à la visite que la Ville vous propose gratuitement du parc Rochegude et du cloître Saint-Salvi le mercredi 19 juin. Rendez-vous à 9h30 au parc Rochegude (entrée boulevard Carnot).

Libérez votre créativité, fleurissez vos lieux de vie, cultivez vos idées !

RÈGLEMENT

1. L'adresse du fleurissement que vous proposez doit être située sur la commune d'Albi.
2. Les décorations florales ou végétales devront correspondre au moins à une des cinq catégories.
3. Une même adresse pourra concourir à plusieurs catégories.
4. Les trois premiers candidats de chaque catégorie seront primés. Tous les inscrits seront récompensés.
5. Critères de notation : la couleur, le parti pris esthétique, la qualité des plantes (beauté, entretien), l'originalité, la dimension environnementale et écologique.
6. Passage du jury : entre le mercredi 5 juin et le mercredi 12 juin 2024

Inscrivez-vous du lundi 29 avril au vendredi 24 mai 2024 inclus.

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la Ville mairie-albi.fr

**À transmettre complété à la direction de la communication de la Ville d'Albi
16, rue de l'Hôtel de Ville - T. 05 63 49 10 38 - secretariat.communication@mairie-albi.fr**